

Date de convocation : 8 avril 2025

Date d'envoi : 8 avril 2025

Date d'affichage : 8 avril 2025

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 18-2025

LUNDI 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire.

**Présents** : 21 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, MATHON Sébastien, LIOUTIER Pascale, JABRY Alain, CADET Dominique, BOUDON Alain, ALLIX Jean-Marie, BENOIT Nadine, MARTIN Marie-France, BOIRON Yves, MAZON Elisabeth, MOURARET Sophie, CHARRE Béatrice, ROBERT Sonia, FARJON Philippe, COMPERE Philippe, GIMON Jean-Paul, MARION Martine, BARBAROUX Sylvie.

**Absents ayant donné procuration** : 2 – ROURE Christine à ROUX Philippe, VACHERESSE Marc à CORTIAL Patrick.

**Secrétaire de séance** : LIOUTIER Pascale

### **OBJET : Participation FUL 2025 (Fonds Unique Logement)**

Le Maire informe l'assemblée du courrier conjoint du Président du Conseil Départemental de l'Ardèche et du Président de l'Union Départementale des Centre Communaux d'Action Social (UDCCAS) concernant les aides apportées par le Fonds Unique Logement aux personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

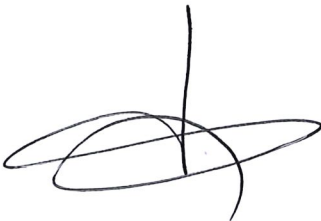
Comme les années précédentes, en l'absence de contribution financière au FUL de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, la commune est sollicitée quant à une participation volontaire au Fonds au titre de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ Décide de contribuer au Fonds Unique Logement (FUL) pour l'année 2025 sur la base de 0.45 € par habitant, soit 2 972 habitants x 0.45 € = **1 337.40 €**.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,  
Pascale LIOUTIER



Le Maire,  
Philippe ROUX



Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le 16/04/2025

ID : 007-210702312-20250414-2025\_04\_14\_18-DE

